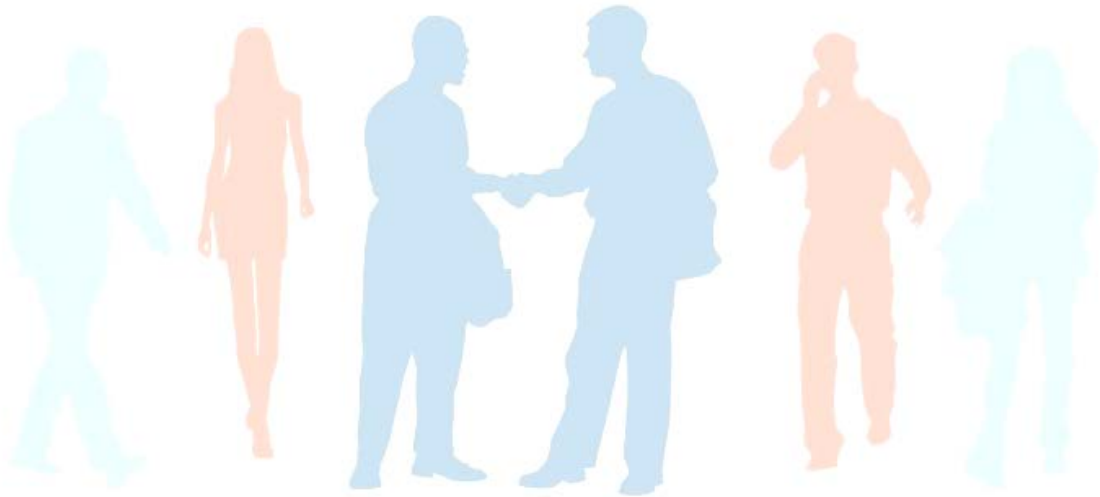




Newsletter

MARS 2015



SOMMAIRE

1. L'Administrateur général au Comité national du 3 mars 2015..... [Lire l'article](#)
2. LIST *Le tropisme grenoblois ?*..... [Lire l'article](#)
3. Paris-Saclay *La COMUE, c'est comment ?*..... [Lire l'article](#)
4. Le CNESER *à quoi ?*..... [Lire l'article](#)
5. Avantages familiaux : nouveau barème du SSF..... [Lire l'article](#)

L'AG présente au Comité national sa vision du CEA

Lors du Comité national du 3 mars 2015, l'Administrateur général (AG) dont la lettre de mission est attendue, a présenté sa vision d'un CEA *très bel* et *original* organisme de recherche.

L'UNSA SPAEN présente, ci-dessous, les grandes lignes de cette vision.

L'AG réaffirme tout d'abord la mission **civile** et **défense** du CEA : « *il se doit d'être nucléaire ou il ne sera pas* » en termes de maîtrise des applications de l'énergie nucléaire mais aussi dans le déploiement des énergies renouvelables et la réindustrialisation de la France.

Si l'organisation du CEA en pôles se justifie, l'AG s'interroge sur la légitimité de l'organisme à être leader dans telles ou telles recherches. Il préconise notamment un dialogue plus soutenu avec les autres organismes et considère que des équipes du CEA peuvent travailler dans les labos d'autres organismes.

L'info UNSA SPAEN : nous assistons à un recentrage de l'utilisation de la subvention sur le cœur de métier du CEA. Ce recentrage partiel semble nécessaire à un moment où le nucléaire civil est extrêmement fragilisé par les difficultés que traverse AREVA, l'opérateur industriel national.

En effet, AREVA est un fleuron de notre industrie et sa « déconfiture » remet en cause politiquement toute la filière. L'obligation de sortir AREVA de cette situation est primordiale économiquement mais surtout pour maintenir l'ensemble de la filière.

C'est pour cela que l'AG peut dire : « *le matin, je travaille pour aboutir sur le RJH et l'après-midi, sur le dossier d'AREVA* ».

Mais cette action ne doit pas remettre en cause les autres axes de programmes du CEA.

La répartition des rôles entre l'AG et le HC

La structuration Administrateur général/Haut-commissaire (HC) est toujours pertinente ; le HC, en tant que référence scientifique du CEA, est le Conseiller nucléaire de l'organisme et celui du gouvernement.

Pour sa part, l'AG conduit quotidiennement la « maison » afin que les programmes soient menés à bien.

L'UNSA SPAEN est toujours intervenu pour le maintien de l'existence du HC et la confirmation de ses attributions.

Les Comités

Pour l'AG, les Comités assurent une bonne gestion des programmes du CEA et permettent de rassurer le gouvernement (dont les représentants siègent par exemple au Comité à l'énergie atomique).

Il peut y avoir des comités plus thématiques car il est important que l'État fasse confiance au CEA. Les grandes thématiques nécessitent un comité de suivi dans les ministères.

L'info UNSA SPAEN : la demande d'un investissement de chaque ministère concerné dans le suivi des jalons des programmes conduits par le CEA et financés par ces mêmes ministères -avec un reporting du CEA- a été formulée par l'AG lors de son audition par les députés.

Les outils de dialogue : PMLT et COP

| PMLT | COP |
|--|--|
| (plan à moyen et long terme) | (contrat d'objectifs et de performance) |
| Le PMLT exprime la vision du CEA et la compréhension des programmes sur 10 ans glissants. | Le COP est un engagement mutuel indispensable, avec des bilans et des réorientations si nécessaires et un engagement financier (sur 3 ans glissants). En interne, une expression sincère et véritable doit permettre de ne pas faire d'impasse. |

Le RJH déficitaire : « *AREVA, une autre partie de nous-mêmes* ».

L'AG rappelle que de nombreux travaux sont encore nécessaires au RJH pour connaître le reste à faire et le supplément financier. Areva est une partie de nous : à titre d'exemple, la puissance du cœur est « certifiée » par des calculs venant du CEA et d'AREVA. Nous sommes donc conjointement responsables des décisions, des orientations qui ont été prises à partir des résultats de ces calculs.

Sur le plan technique, si l'atteinte des objectifs de fonctionnement induit dépenses supplémentaires et retard, il faudra se poser la question du maintien de ces objectifs.

Les responsabilités sont imbriquées, tous les éléments du cadre contractuel donnent lieu à un examen ; cela a conduit à la recherche d'un compromis sur le surcoût en fonction des responsabilités contractuelles.

Il pourra y avoir une dégradation de la performance du réacteur pour respecter le coût et les délais.

L'AG conclut ce point en soulignant que nous n'échapperons pas à la révision du calendrier de nos programmes. Le RJH restant la priorité, les autres programmes devront être redéployés.

L'info UNSA SPAEN : le financement du projet RJH fait intervenir plusieurs partenaires : acceptent-ils sans compensation ces évolutions ?

Le 27 février, un accord de mandat entre AREVA et le CEA a été signé en vue d'une solution négociée concernant le financement des surcoûts avérés et probables pour la construction du RJH. La somme de 187 millions à la charge d'AREVA est avancée ; après cette rectification, tout dépassement sera à la charge du CEA qui devra trouver plus de 300 M€ pour compléter la soule d'AREVA.

Cette décision, inéluctable, sur le financement du RJH, impactera les activités du CEA au-delà de la seule DEN. Et cela, à un moment où la taille critique et le nombre de domaines de recherches dans des Directions comme la DSV, sont des questions préoccupantes ; les propos de possibilité d'abandon de leadership du CEA pour certaines activités ont dans ce contexte une résonance particulière.

Il est évident que le HC -garant de la recherche du CEA- et les différents comités d'évaluation vont jouer un rôle de premier ordre dans les décisions à venir.

Dans son analyse sur le PMLT, l'**UNSA SPAEN** a insisté sur l'obligation, pour le CEA, d'aboutir à la construction du RJH et sur les travaux d'études pour ASTRID afin que le gouvernement puisse, en temps voulu, prendre la décision de construire ce réacteur.

Sur le dossier ASTRID, il semble (conversation en dehors du CN) que l'AG veuille s'assurer que nous n'allons pas vers un SUPER PHENIX amélioré qui ne correspondrait pas aux attentes des constructeurs.

La sûreté – Sécurité

L'AG confirme la notion d'indépendance entre la radioprotection et l'exploitation.

L'info **UNSA SPAEN** : l'UNSA SPAEN reste vigilante pour la suite de ce dossier dans lequel son action déterminée et constructive s'est avérée payante. L'UNSA SPAEN reviendra plus longuement sur l'intégralité du dossier dans une prochaine newsletter.

La coopération

L'AG insiste sur le fait que le CEA ne doit pas vivre isolé dans le cadre de ses missions. Il convient néanmoins de s'interroger sur le sens des nombreuses coopérations internationales nouées et établir une cartographie de ce qui « vit ».

Au plan national, il est nécessaire de vérifier la manière dont les lignes de partages sont créées avec les autres organismes. L'AG estime possible de travailler ensemble même si c'est un autre organisme qui est leader.

L'info **UNSA SPAEN** : cette prise de position demande à être davantage explicitée car elle pourrait se trouver en contradiction avec les préconisations de l'AERES sur les partenariats du CEA.

Les implantations régionales

L'AG réaffirme que les centres CEA ont un rôle régional à jouer. Concernant les plates-formes régionales de transfert technologique (PRTT), il a rappelé qu'un business plan a été mis en place à l'origine, déterminant le personnel engagé et le volume des contrats. Il lui semble que les objectifs

d'étapes sont globalement atteints, même s'il est encore difficile de déterminer l'impact sur le terrain industriel. Le fait que les industriels poursuivent le partenariat, paraît toutefois un indicateur de satisfaction. Un bilan du déploiement des PRTT sera présenté en Comité national.

Les salariés

L'AG souhaite que « *les salariés soient heureux de venir travailler tous les jours...* ». Cela signifie pour lui notamment le respect de la séparation entre vie professionnelle et vie personnelle et le fait que chacun trouve

un sens à son travail. D'où l'intérêt pour lui d'identifier les grands enjeux des unités et des pôles pour inscrire cela dans un sens global et collectif. L'AG se dit également attaché à la reconnaissance du travail de chacun.

|| L'info **UNSA SPAEN** : à croire que l'AG s'inspire des propositions de l'UNSA SPAEN !!!

.../...

OSIRIS

Le calendrier du RJH interroge celui d'Osiris.

Le retard dans la mise en place du RJH peut conduire à remettre le dossier sur la table. L'AG attend l'avis d'une personne qualifiée sur le sujet du

manque de radioéléments et son impact sur la santé publique avant de lancer une quelconque procédure de questionnement des autorités pour le prolongement de l'activité d'OSIRIS.

|| **Rappel UNSA SPAEN** : Le précédent AG soulignait que, passé un délai dans la prise de décision du maintien en condition d'exploitation du réacteur, du combustible ne pourrait plus être commandé à temps ; or ce délai est dépassé.

[Retour au sommaire](#)



L'assemblée générale du LIST, jeudi 5 mars, a connu une affluence record, à laquelle la présence du Directeur de la recherche technologique ne devait pas être plus étrangère que les rumeurs que « quelque chose se tramait ».

D'emblée, une constante : la vision très prospective qui a présidé à la destinée de la DRT reste à l'œuvre, afin que soient favorablement anticipées les évolutions sociétales majeures. Celles-ci sont liées à la transition écologique (NTE signifiant dès lors Nouvelles Technologies de l'Energie ET de l'Environnement), à la transition numérique (vers un approche globale hardware/software/services) et à la transition médicale (pour une médecine personnalisée, ambulatoire et moins invasive), et se traduiront par la création de nouvelles entités (à titre d'exemple, celle en 2016 du Laboratoire Economie de Matière et d'Energie au LITEN)

Mais le clou de l'assemblée générale restait à venir : le *déploiement* du LIST à Grenoble. Le Directeur a martelé qu'il ne s'agit pas en l'occurrence de *transférer le LIST à Grenoble*. Au contraire, les missions, les équipes et les structures du LIST Saclay sont

confirmées. L'idée serait au contraire de *renforcer* ce LIST Saclay par un LIST « complémentaire » à Grenoble, doté de nouvelles opportunités au sein d'un écosystème particulièrement attractif, permettant d'associer intimement le LIST et le LETI sur des thématiques nouvelles liées aux enjeux des transitions en cours ou à venir.

Ce *projet* de déploiement à Grenoble est présumé *sans conséquences* sur les salariés de Saclay, *hormis à la marge pour quelques opportunités à saisir*. Ainsi, le LIST Grenoble, annoncé en *phase amont*, comme un projet qui sera négocié avec les partenaires sociaux, *n'a pas pour objectif de créer un LIST concurrent* du LIST Saclay, dont la croissance n'est soumise qu'à sa capacité de la financer par des financements industriels privés). Il n'est donc pas prévu de *duplication des activités* du LIST SAC, ni de *siphonage des compétences*, et il n'y a pas non plus d'objectif de *transformation du LIST SAC en plateforme de recherche technologique* (PRTT) d'Ile de France...

Le propos, pour être enthousiaste, s'est voulu en même temps très rassurant. Trop, même...

[Retour au sommaire](#)

Une COMUE pour COMMunauté d'Universités et Etablissements est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel regroupant des établissements d'enseignement supérieur et de recherche. L'objectif est de coordonner les offres de formation et les stratégies de recherche et de transfert. En tant qu'établissement à part entière, elles peuvent par exemple délivrer des diplômes. La politique de l'établissement est déterminée par son Conseil d'administration. Un Conseil académique représente les enseignants-chercheurs, le personnel et les usagers de la communauté ou des établissements membres.

*Conseil
d'administration &
Conseil académique
de la COMUE :
c'est vous
qui votez !*

La COMUE « Université Paris-Saclay » est composée d'organismes de recherche (CNRS, CEA, IHES, INRA, INRIA, ONERA, INSERM) et d'Etablissements d'enseignement supérieur et de recherche (Agro Paris Tech, ECAM, (HEC, Ecole polytechnique, ENS Cachan, ENSTA ParisTech, Supélec, GENES, Institut Mines-

Les membres élus du Conseil d'administration et du Conseil académique de l'Université Paris-Saclay sont élus au suffrage direct par un vote électronique qui aura lieu du **4 au 13 mai** (Conseil d'administration) et du **8 au 17 juin** (Conseil académique).

Télécom, Institut d'optique, Universités Paris Sud et Versailles – Saint Quentin-en-Yvelines

A noter : Le Conseil d'administration comprend 26 administrateurs, dont 10 membres élus : 5 représentants des enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs, 3 représentants des autres personnels et 2 représentants élus des usagers en formation à Paris-Saclay.

Seuls les salariés rattachés aux établissements de Saclay et FAR participeront à l'élection.

L'UNSA SPAEN sera une des composantes de la liste UNSA, présente à ces élections.

Rappel : Dès le début de l'aventure de la création de l'université Paris-Saclay, l'UNSA SPAEN a voulu que le CEA soit partie prenante à cette création fondamentale.

C'est un évènement unique : pouvoir participer à la création d'une université qui a pour objectif d'obtenir une visibilité mondiale et délivrera des diplômes sous son nom alors qu'avant ils étaient de provenance diverse (école d'ingénieur, universités..).



Le CNESER (Conseil national de l'enseignement supérieur et de la Recherche) est l'instance de dialogue entre le Ministère (MESR), les membres de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (personnels, usagers, établissements) et la société (via les représentants des « Grands intérêts nationaux »).

Il donne des avis consultatifs notamment sur les lois, décrets et arrêtés concernant l'organisation nationale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (ESR), sur les grandes orientations de la politique de l'ESR, sur les dotations en budget et en emplois des universités, sur les diplômes nationaux ou encore sur la création, la suppression ou le regroupement d'EPSCP. Il donne ainsi son avis sur chaque création de

COMUE (COMmunauté d'Universités et Etablissements) et sur toute autre question dont le saisit le Ministre.

À partir de 2015 et suite à l'absorption du CSRT (Conseil supérieur de la recherche et de la technologie), le CNESER nouveau traitera aussi des problématiques concernant les établissements de recherche. Le CNESER, doté d'une capacité d'auto-saisine, intégrera désormais des élus des personnels des EPST et des EPIC.

Le nouveau CNESER sera composé de 100 membres titulaires dont 60 représentants des Universités, des EPST et des EPIC : élus des personnels, des usagers et représentants des chefs d'établissements.

[Retour au sommaire](#)

■ AVANTAGES FAMILIAUX : nouveau barème du SSF



A l'issue de la Commission de suivi de l'accord qui s'est tenue le 26 février 2015, le barème du sursalaire familial, exprimé en montant brut mensuel, applicable rétroactivement à compter du 01/01/15, est revu comme suit :

| | Ancien barème | Barème applicable au 01/01/15 |
|----------------------------|---------------|-------------------------------|
| SSF 1 ^{er} enfant | 40 € | 47 € |
| SSF 2 enfants | 80 € | 94 € |
| SSF 3 enfants | 200,62 € | 200,62 € |
| SSF 4 enfants | 338,88 € | 338,88 € |
| Enfant supplémentaire | 141,22 € | 141,22 € |

[Retour au sommaire](#)